

# Enquête citoyenne sur l'extension de la zone de stationnement payant à la Rochelle

Enquête menée du 10 au 22 décembre par le Comité du Quartier Saint-Eloi

Lors de la Rencontre publique organisée le 14 novembre 2023 à Saint-Eloi par l'équipe municipale, le sujet de l'extension du stationnement payant à la Rochelle a suscité de vives critiques de la part d'habitants du quartier et a cristallisé le débat avec les élus.

L'extension du stationnement payant qui doit rentrer en vigueur début 2024 concerne directement une partie du quartier Saint-Eloi. Par effets de report du stationnement et de modification des trajets qui en résultent, c'est en fait l'ensemble du quartier qui est potentiellement impacté par cette mesure.

Nous avons donc souhaité mieux connaître les besoins et contraintes des habitants de Saint-Eloi en matière de stationnement, et recueillir leur avis sur l'extension du stationnement payant tel qu'il a été annoncé par la Ville.

A cet effet, nous avons mené une enquête en ligne du 10 au 22 décembre auprès des adhérents du Comité du Quartier Saint-Eloi. Les questions reposent sur les données qui étaient portées à notre connaissance à la date de début d'enquête, sachant que des changements ou ajustements du projet ont pu intervenir depuis. Ce document restitue les résultats de l'enquête.



## Table des matières

1 - Nombre total de réponses à l'enquête .....	3
2 - Typologie des foyers .....	3
3 - Nombre de voitures par foyer .....	3
4 - Nombre de places de garage/parking privé du foyer .....	4
5 - Offre de stationnement à proximité du domicile .....	4
6 - Localisation par rapport à la nouvelle zone de stationnement payant .....	5
7 - Avis sur le prix de l'abonnement résidentiel pour le premier véhicule .....	6
8 - Avis sur le prix de l'abonnement résidentiel par véhicule additionnel .....	6
9 - Crainte sur l'offre de places disponibles du fait des reports de stationnement .....	7
10 - Avis sur l'intérêt de la mesure pour la Ville de La Rochelle.....	7
11 - Avis sur la nouvelle que constitue pour le foyer l'extension de la zone de stationnement payant .....	8
<b>Annexe</b> - Remarques et suggestions des personnes ayant répondu à l'enquête .....	9

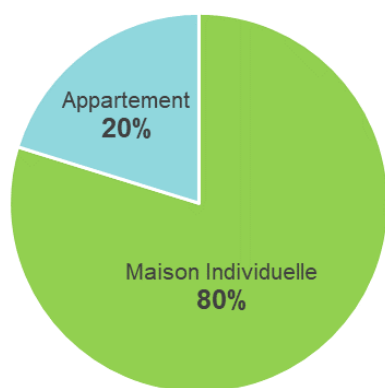
## 1 - Nombre total de réponses à l'enquête

Nombre total de réponses	188
--------------------------	-----

Nous avons reçu 188 réponses à l'enquête menée auprès des 250 foyers adhérent au Comité du Quartier Saint-Eloi. Ce taux de réponses élevé montre que les adhérents du Comité du Quartier se sentent concernés par le sujet du stationnement et qu'ils souhaitent que leurs attentes et préoccupations soient prises en compte.

## 2 - Typologie des foyers

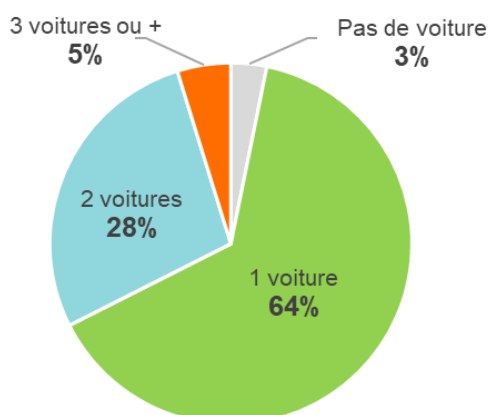
Votre type de logement :	
Maison Individuelle	150
Appartement	38
Total :	188



80% des personnes ayant répondu à l'enquête vivent dans une maison individuelle, alors que 20% vivent en appartement. Ceci vient rappeler que malgré la promotion immobilière effrénée que subit Saint-Eloi, il est historiquement un quartier pavillonnaire.

## 3 - Nombre de voitures par foyer

Nombre de voitures de votre foyer :	
Pas de voiture	6
1 voiture	121
2 voitures	52
3 voitures ou +	9
Total :	188

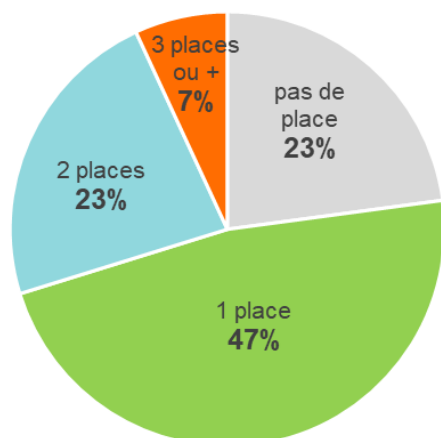


Près des deux tiers des participants à l'enquête déclarent que leur foyer possède une unique voiture, tandis qu'un peu moins d'un tiers en possède deux. Seulement 3% des foyers ne possèdent aucune voiture.

La réponse à cette question montre donc que l'immense majorité (97%) des foyers est potentiellement concernée par l'extension de la zone de stationnement payant et les reports qu'elle peut induire.

## 4 - Nombre de places de garage/parking privé du foyer

Nombre de places de garage/parking privé dont vous disposez :	
pas de place	43
1 place	89
2 places	43
3 places ou +	13
Total :	188



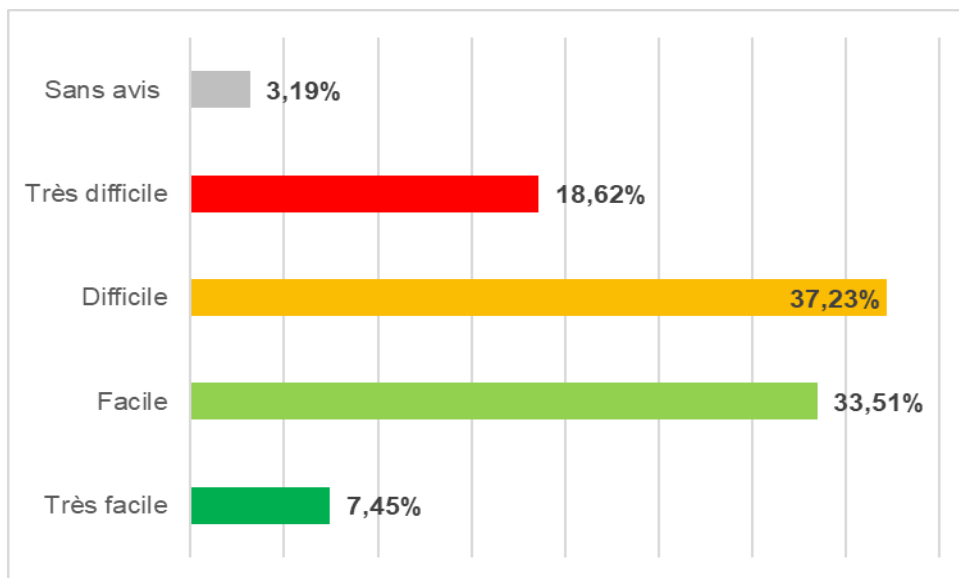
Si à première vue le nombre de places de garage/parking privé des foyers du panel est relativement important (214 en tout), il ne couvre cependant pas le nombre total de voitures détenues par les foyers (ratio de 85%). Surtout, il fait apparaître que 24 personnes (environ 13% du panel) n'ont pas d'autre choix que d'avoir en permanence au moins une voiture stationnée sur le domaine public.

Il est également important de rappeler que les habitants de Saint-Eloi reçoivent des visites (famille, amis, services), ce qui augmentent ponctuellement les besoins en stationnement à proximité de leur domicile.

Enfin, pour certains, il peut être contraignant de « rentrer » sa voiture pour une courte durée (garages peu accessibles, portails non mécanisés, difficultés physiques).

## 5 - Offre de stationnement à proximité du domicile

Comment qualifieriez-vous aujourd'hui le stationnement à proximité de votre domicile ? (avant l'extension de la zone payante)	
Très facile	14
Facile	63
Difficile	70
Très difficile	35
Sans avis	6
Total :	188

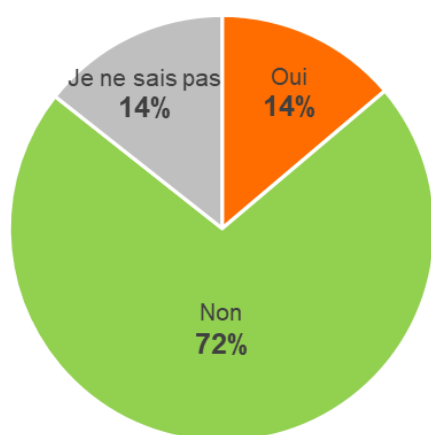


Avant l'entrée en vigueur de l'extension de la zone de stationnement payant, plus de la moitié des personnes du panel (56%) indiquent rencontrer des difficultés de stationnement à proximité de leur domicile. La situation est même jugée très difficile pour 18,62% d'entre elles. A contrario, 41 % estiment facile ou très facile de stationner.

*Note : il sera très intéressant de reposer la question d'ici quelques mois auprès des même personnes afin de mesurer l'impact de l'entrée en vigueur de l'extension de la zone de stationnement payant.*

## 6 - Localisation par rapport à la nouvelle zone de stationnement payant

Vous situez-vous dans la nouvelle zone de stationnement payant ?	
Oui	26
Non	135
Je ne sais pas	27
Total :	188

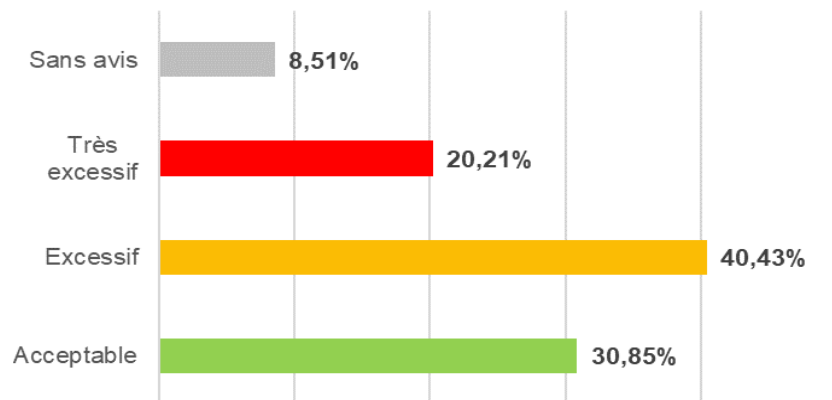


14% des personnes ayant répondu à notre enquête déclarent se situer dans la nouvelle zone de stationnement payant. Elles sont donc à la fois concernées par la question du prix de l'abonnement résidentiel et par la modification des habitudes de stationnement à proximité de leur domicile. Les autres ne sont potentiellement impactées que par les reports de stationnement sur les zones qui resteront gratuites.

Il est à noter que 14% des personnes ne savaient pas à la date de l'enquête si elles étaient localisées ou non dans la nouvelle zone payante, ce qui laisse penser que l'information de la municipalité a été tardive et/ou concentrée sur la seule zone payante.

## 7 - Avis sur le prix de l'abonnement résidentiel pour le premier véhicule

Que pensez-vous du tarif d'abonnement proposé aux résidents de la zone de stationnement payant <b>pour leur premier véhicule</b> ? (15 € par mois / 150 € par an, selon nos informations au moment de l'enquête)	
Acceptable	58
Excessif	76
Très excessif	38
Sans avis	16
Total :	188

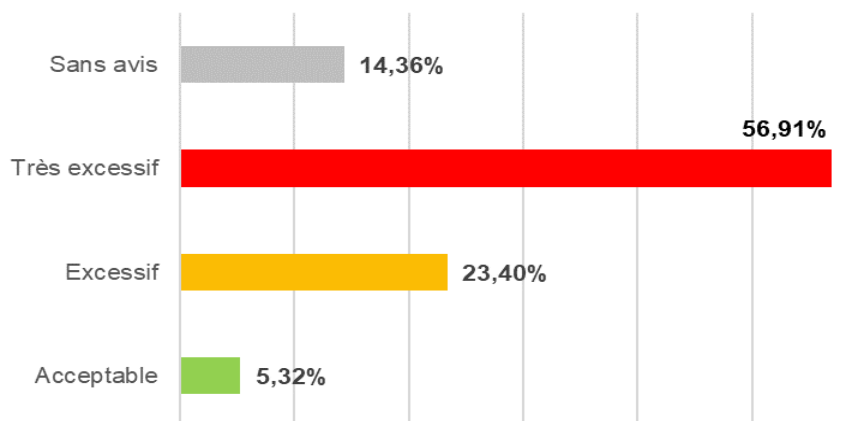


Un peu plus de 60% des personnes ayant répondu à notre enquête jugent excessif le prix de l'abonnement résidentiel pour le premier véhicule du foyer.

*Note : selon nos dernières informations, un système de modulation du prix de l'abonnement sur des bases écologiques et solidaires serait finalement mis en place pour la première voiture. L'enquête ne portait pas sur ce point qui n'était pas connu à date.*

## 8 - Avis sur le prix de l'abonnement résidentiel par véhicule additionnel

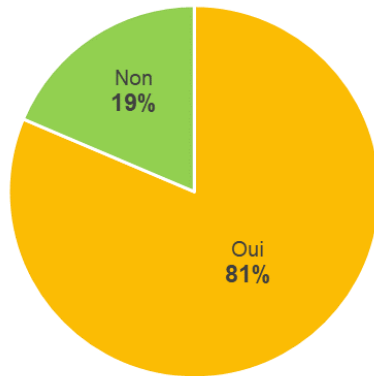
Que pensez-vous du tarif d'abonnement proposé aux résidents de la zone de stationnement payant <b>par véhicule additionnel</b> ? (40 € par mois / 400 € par an, selon nos informations au moment de l'enquête)	
Acceptable	10
Excessif	44
Très excessif	107
Sans avis	27
Total :	188



Seules 5 % des personnes ayant répondu à l'enquête jugent acceptable le prix initialement annoncé pour l'abonnement résidentiel, au-delà du premier véhicule. A contrario, plus de 80% le jugent excessif ou très excessif.

## 9 - Crainte sur l'offre de places disponibles du fait des reports de stationnement

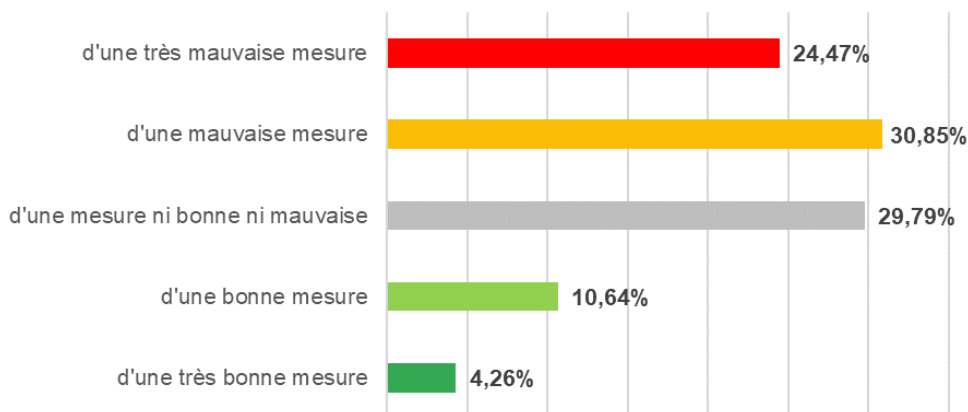
Craignez-vous que l'extension des zones de stationnement payant conduise à une limitation des places disponibles autour de chez vous ?	
Oui	153
Non	35
Total :	188



Plus de 80% des personnes ayant répondu à l'enquête craignent que l'extension de la zone de stationnement payant ait un impact négatif sur la disponibilité des places de stationnement à proximité de leur domicile. C'est un taux très élevé qui montre qu'en l'absence de communication d'une étude d'impact des reports, la majorité des habitants du quartier s'inquiètent des conséquences de la mesure. Il sera intéressant de connaître dans quelques mois l'avis du panel sur les reports de stationnement constatés. Ceci d'autant plus que les élus ont déclaré vouloir faire un point après quelques mois d'expérimentation.

## 10 - Avis sur l'intérêt de la mesure pour la Ville de La Rochelle

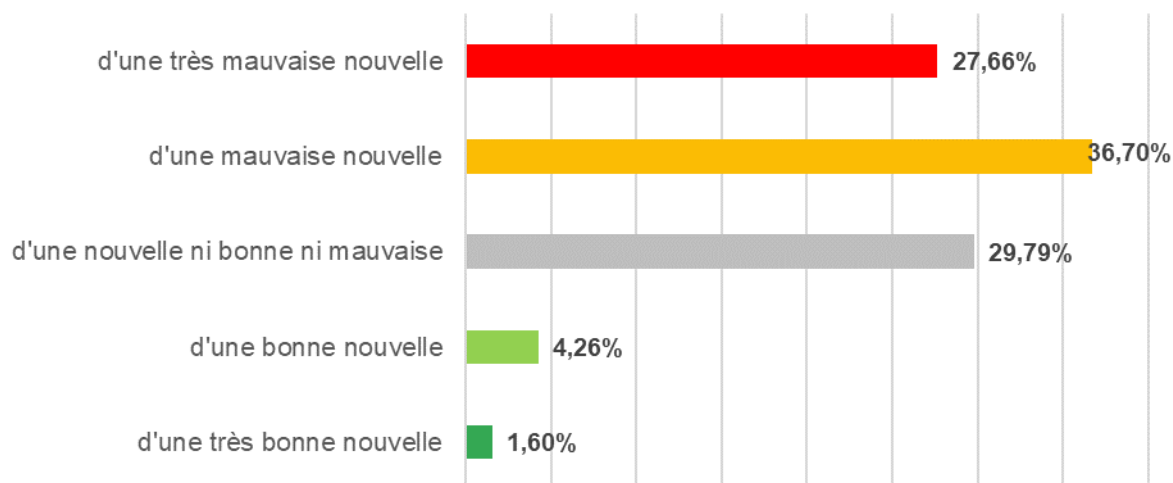
Concernant l'extension de la zone de stationnement payant telle qu'annoncée, diriez-vous qu'il s'agit pour la ville de La Rochelle :	
d'une très bonne mesure	8
d'une bonne mesure	20
d'une mesure ni bonne ni mauvaise	56
d'une mauvaise mesure	58
d'une très mauvaise mesure	46
Total :	188



Environ 55% des personnes ayant répondu à l'enquête jugent que l'extension de la zone de stationnement payant de La Rochelle est une mauvaise ou très mauvaise mesure, contre environ 15% qui jugent que c'est une bonne ou très bonne mesure. 30% estiment que la mesure n'est ni bonne ni mauvaise.

## 11 - Avis sur la nouvelle que constitue pour le foyer l'extension de la zone de stationnement payant

Concernant l'extension de la zone de stationnement telle qu'annoncée, diriez-vous qu'il s'agit globalement pour vous :	
d'une très bonne nouvelle	3
d'une bonne nouvelle	8
d'une nouvelle ni bonne ni mauvaise	56
d'une mauvaise nouvelle	69
d'une très mauvaise nouvelle	52
Total :	188



Pour près de deux tiers (64,36%) des personnes ayant répondu à l'enquête, l'extension de la zone de stationnement payant telle qu'annoncée est une mauvaise ou très mauvaise nouvelle. Seules environ 6% jugent qu'il s'agit d'une bonne ou très bonne nouvelle.

Pour environ 30%, il ne s'agit ni d'une bonne, ni d'une mauvaise nouvelle.



## Annexe - Remarques et suggestions des personnes ayant répondu à l'enquête

Nous avons reporté ci-dessous l'intégralité des remarques et suggestions qui ont été formulées par les personnes ayant répondu à l'enquête. Celles-ci ont été anonymisées conformément à notre engagement. Elles constituent un intéressant reflet des préoccupations, attentes, mais aussi réflexions des habitants de Saint-Eloi.

1. On va (peut-être à l'avenir pour la rue Delibes) payer nos places de stationnement, sans aucune garantie d'en trouver une .... quid les places réservées aux résidents ?
2. La réunion avec les élus n'a été consacrée qu'à ce seul sujet, il y avait d'autres choses à voir en particulier les questions de qualité de vie dans les nouveaux quartiers.
3. Exonération des véhicules électriques
4. Notre rue servira de stationnement aux gens qui vont dans le centre puisque gratuite et nous n'aurons plus de places pour les habitants du quartier
5. Arbitrairement la mairie a décidé le stationnement uniquement côté impair de la rue Delibes. Compte tenu des véhicules permanents le côté impair N'EST JAMAIS balayé, le service de voirie ne peut pas accéder ? Nous payons quand même les taxes !  
Dans les prochains jours je me propose de saisir à nouveau Monsieur le Maire
6. J'aimerais avoir une station Yelo de voitures partagées à proximité de mon domicile.
7. Vu que les parcmètres sont déjà installés, dans certaines rues, notre avis ne changera pas grand-chose.
8. Crainte que le centre ville de La Rochelle soit peu à peu déserté au profit des zones commerciales comme dans beaucoup de villes françaises (en plus des difficultés de stationnement !)
9. Tant qu'il n'y aura pas à proximité des boulevards de contournement des parkings gratuits et un service de navettes performants, les mesures de stationnement prises ne seront que des pénalisations rendant la vie plus difficile aux personnes les moins mobiles. L'impact sur le tourisme sera aussi important. enfin ce la va multiplier les stationnements sauvages et/ou incivils.
10. Même si je ne suis pas concernée car j'ai une place de parking je trouve cela scandaleux pour ceux qui le sont. Au même titre que d'autres décisions de circulation, de construction etc il semble que les habitants ne soient jamais pris en compte ... c navrant et cela impacte notre quotidien....
11. La densification y est peut-être pour quelque chose !
12. Bonjour, Avant d'être en appt avec parking souterrain j'ai eu 2 maisons à St Eloi. Dans les deux mon garage était encombré et je laissais ma voiture dehors. Beaucoup font de même et je pense que des efforts sont possibles pour laisser les places extérieures à ceux qui n'ont pas de garage ou pour ne payer qu'un abonnement si on a 2 voitures. De même beaucoup prennent leur voiture alors qu'ils pourraient faire autrement. Entre le vélo, le bus et la marche à pied les solutions existent (même si c'est plus long et contraignant), et permettent de laisser la route à ceux qui n'ont pas le choix.
13. La mairie de La Rochelle ne fait que reporter le problème sur les quartiers non encore soumis au stationnement payant. Il est déjà compliqué de se garer en journée avec les gens venant stationner dans la rue et partant travailler en trottinette ou en vélo pliant électrique. Ce sera pire lorsque les gens soumis au stationnement payant viendront se garer dans les rues avoisinantes gratuites. Ce qui est inévitable avec cette politique. Par ailleurs, les médecins situés en plein centre ville vont devenir inaccessibles de fait, puisqu'on ne pourra plus y accéder en voiture lors de problèmes de santé conséquents.
14. Rendre payante la rue Gambetta et les rues avoisinantes va entraîner un déplacement des stationnements vers les rues gratuites à proximité, dont les rues Brétignière et Treich Laplène.  
Il faut arrêter de vouloir éloigner les voitures du centre en rendant toutes les rues payantes et très chères, car

quand on habite au centre, on a besoin de se stationner ! Et d'aller bosser en voiture !!! Payer des abonnements de stationnements nécessite un certain niveau de revenu non accessible à tous ! La mairie souhaite peut-être un centre ville habité par des riches ? Retraités sans voiture ?

Nous avons la chance de pouvoir rentrer nos deux voitures sur notre terrain mais ce n'est pas le cas de nos voisins ! Ils travaillent au port de pêche à Chef de baie, souvent la nuit avant la criée ... petits salaires et pas de bus de nuit pour y aller ! Deux voitures aussi mais pas de terrain privé ! Et ce ne sont pas les seuls ! Bref, c'est scandaleux... heureusement pour eux que Brétignière n'est pas (encore) payante ! Mais comme les habitants de Gambetta vont se garer plus loin à compter de janvier, probablement rue Brétignière, pas sûre que nos voisins trouvent encore de la place dans la rue...

15. l'extension des zones de stationnement va favoriser le stationnement sauvage comme dans la rue berlioz ou les voitures stationnent sur des places non autorisées et gênent les résidents sans que la police ne verbalise
16. Cette mesure est un scandale, notamment pour les nombreux soignants de l'hôpital qui n'ayant pas de place de parking fourni par l'hôpital se garent aux alentours. Ce nombre important de véhicule concernés va bien sûr se retrouver à devoir stationner un peu plus loin dans le quartier donc directement devant notre logement, et nous rendre impossible de stationner nos propres véhicules
17. Pour faciliter le déplacement en centre ville, il faudrait mettre en place une navettes si possible gratuite  
Problème posé pour les personnes avec un abonnement annuel qui risquent de ne pas trouver d'emplacement près de leur résidence.
18. Notre rue est déjà en stationnement payant depuis longtemps (c'est la seule sur le quartier Saint-Eloi) Donc notre jugement ne reflète peut-être pas l'impression que d'autres riverains peuvent avoir sur le devenir du stationnement près de chez eux. Notons quand même que d'autres décisions sur la circulation qui sont peut-être plus importantes au niveau d'émission de gaz carbone ne sont pas les plus perspicaces. Je ne vais pas citer toutes les anomalies que je constate car la liste est longue ayant fait pendant plus de 20 ans des itinéraires de collecte des ordures ménagères dans la région Lilloise (85 communes).
19. ce projet ne changera que peu de choses... les commerçants qui viennent travailler en ville ont d'énormes difficultés pour se garer... près de chez moi, les quelques places libres sont prises dès 6h30/7h... une trottinette est sortie du coffre une heure plus tard pour rejoindre le lieu de travail...des voitures ventouses sont laissées une semaine entière voire davantage...
20. Et pendant ce temps là le stationnement dans le quartier de la genette ne change pas. Chercher l'erreur
21. Ce n'est pas du tout une bonne idée cette extension. On n'est plus dans le centre ville.
22. Prévoir des parkings en périphérie de LR, mettre des transports en commun en nombre suffisant, étendre les horaires tôt le matin et tard le soir pour une somme modique.
23. Si le but est de limiter les voitures ventouses venant de l'extérieur, pourquoi faire payer les résidents ?
24. Pour chaque construction d'appartement rendre obligatoire la construction d'un nombre suffisant de places de parking.
25. ST ELOI n'est pas en centre ville mais subit par ricochet les mauvaises décisions
26. Demandons des bus gratuits et plus fréquents, ainsi que des aides à l'achat de vélos électriques plus importantes
27. avec ce système. les automobilistes vont se garer n'importe où en bloquant les accès des maisons dans mon cas.
28. Je trouve aberrant de rendre payant des zones où les places de stationnement ne sont pas aménagées de façon correcte. Par ailleurs, rendre payant le Boulevard Arthur Verdier, alors qu'il n'y a pas sur ce boulevard de piste cyclable aménagée et une chaussée détériorée et très bruyante me semble relever de la politique de mettre la charrue avant les bœufs....

29. Je vois dans cette démarche de stationnement payant un impôt supplémentaire pour les riverains. Je peux comprendre que des dispositions soient prises pour limiter l'entrée dans la ville des voitures des visiteurs extérieurs, mais je m'oppose à cette contrainte supplémentaire imposée aux riverains. Depuis 12 ans que nous habitons avenue de Rompsay, le stationnement est devenu chaque année un peu plus difficile. Jusqu'à devenir ce qui ressemble maintenant à un cauchemar !!! Quid une fois que le parking dédié ax salariés de l'hôpital sera dédié à une autre fonction. ????
30. Une extension des zones bleues aurait peut-être permis d'éviter l'extension des parkings payants ?  
Le stationnement de la Rue Lulli me semble devoir être repensé totalement, essayer d'y circuler quand vous suivez ou croisez un bus, c'est un cauchemar !!!
31. Pour l'instant, je ne suis pas concernée par le stationnement payant à proximité de chez moi. En centre ville, personnellement, je suis soit piétonne soit cycliste. Mais de manière générale, il y a de plus en plus de voitures. Le centre ville sans voiture c'est agréable quand on est piéton ou cycliste. Il est donc nécessaire de rendre la ville aux piétons. Les conducteurs sont de moins en moins courtois. Le souci le plus problématique à mon avis c'est le manque d'éducation en général et de courtoisie. Le respect vis à vis des uns et des autres se perd. Certains conducteurs se croient tout permis et ceci tout âge confondu. Après, en effet, faire payer les voitures c'est un moyen de les limiter en centre ville. Est-ce LA solution ? C'est une solution.
32. Pas de connaissance de l'extension payante prévue dans le quartier
33. C'est malheureux de devoir payer, mais en réalité c'est une pratique qui se généralise en France.  
Le stationnement en centre ville reste plus que difficile.  
Cela représente un coût non négligeable pour les habitants. Prévoir un stationnement gratuit excentré et des navettes devrait aider, mais objectivement peu nombreuses sont les villes où c'est effectif et praticable.  
Ça risque de réduire l'activité commerciale du centre (au profit des " zones commerciales " ?)  
Que fera la ville de l'argent récolté ?
34. Est-il stupide d'envisager de mettre les rues perpendiculaires entre rue de Rompsay et rue du Cimetière en sens unique ? Cela fluidifierait la circulation dans toutes ces rues adjacentes et éviterait des agressions (principalement verbales) toujours trop nombreuses. Et favoriserait de meilleurs rapports civiques au sein de la population.
35. où vont se garer les personnes qui travaillent dans le quartier et les personnes qui viennent chez vous pour diverses raisons : medecin jardinier femme de ménage etc...
36. La ville devrait être plus attentive à l'état des trottoirs et a un
37. Ne croyez-vous pas que si les habitants ont 1 ou plusieurs véhicules dans leur foyer c'est qu'ils n'ont pas le choix, surtout au prix que coûte un véhicule personnel (achat, essence, assurance, entretien) ? Peut être que si les habitants ont ces véhicules c'est que l'offre de transport collectif ne correspond pas à leur besoins? Idem pour les véhicules qui viennent de l'extérieur. Ne croyez-vous pas qu'il serait d'avantage judicieux de développer davantage des transports collectifs étendus, fiables et réguliers afin de répondre aux réels besoins des citoyens avant de leur faire payer une taxe supplémentaire ?
38. parkings gratuits aux abords de la ville et navettes gratuites. Le centre ville est condamné
39. Gratuité pour les résidents des rues concernées.
40. Tarif excessif pour les résidents. La solution est de mettre en place des parkings gratuits en périphérie avec navettes gratuites pour aller dans le centre.  
La solution qui sera mise en place ne va que reporter le problème sur les quartiers limitrophes... qui comportent déjà des problèmes de stationnement. Personnellement, nous n'avons qu'une voiture (une camionnette) que nous utilisons pour le travail et nous devons nous garer devant la maison pour charger du matériel. Nous ne pouvons pas nous garer dans notre descente de garage car elle est trop pentue. Nous avons des places de parking devant notre maison (dans la rue) mais elles sont tout le temps occupées. Du coup, nous sommes

obligés de nous garer devant notre descente de garage... ce qui est théoriquement interdit... Cela devrait être normal de pouvoir garer au moins une voiture personnelle devant sa propre maison, dans des quartiers résidentiels comme le nôtre. Merci

41. Est-ce qu'un abonnement annuel permettra de bénéficier d'une place dans la rue ?
42. Rendre le stationnement payant pour les résidents (qui plus est hors centre ville / dans les quartiers résidentiels périphériques <=> St Eloi - Beauregard - Cognehors - Sautel...) est une double peine ; c'est un impôt supplémentaire déguisé qui ne résout in fine ni les questions de stationnement ni celle de la gentrification des centres villes ; mais engendre par contre des revenus supplémentaires substantiels pour les municipalités. Ces quartiers "périphériques" devraient rester exempts de stationnement payant.
43. J'ai également constaté à plusieurs reprises des voitures stationnées un long moment avec le moteur allumé pour bénéficier du chauffage et la musique allumée au petit matin, à une heure où je me reposais après une nuit de travail, avant de quitter leur véhicule pour la journée et probablement partir travailler à proximité.
44. la question sur l'intérêt pour la ville de La Rochelle est mal posée sans doute. J'ai répondu ainsi car pour la ville c'est une très bonne nouvelle compte tenu de l'argent qui sera ainsi encaissé. Mais si on parle de la stratégie de la ville, c'est une très mauvaise nouvelle !
45. Taxer les SUV
46. Comment peut-on penser que faire payer un stationnement devant chez soi dans un quartier hors centre-ville soit une bonne idée
47. le fait de faire des stationnements payants peut nuire aux commerçants mais également aux salariés du centre ville
48. Si les riverains pouvaient bénéficier de la gratuité du stationnement pour un véhicule par foyer, ce serait bien mieux. Par ailleurs la question des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, pourtant encouragée par la municipalité, n'est pas évoquée alors qu'il faut bien pouvoir les recharger
49. Nous avons réussi à apaiser le quartier en le sécurisant et améliorant le stationnement. Je crains de nouveau que les stationnements abusifs ne reviennent.
50. Le stationnement payant va inciter les conducteurs à aller au-delà de cette zone, c'est à dire dans les autres rues "non payant" au détriment des habitants de ces rues. Déjà rue Lully : 20 maisons dont au moins 10 avec 2 voitures pour 8 places extérieures
51. Laisser un espace disponible et suffisant grand pour créer un parking à prix modique plus près du centre ville pour les gens y travaillant.
52. L'installation des anneaux de stationnement pour les habitants des résidences OPH de la rue Jean-Pierre Blanchard pose problème car leur 2ème voiture et visiteurs viennent tous se garer devant chez moi. Le marquage au sol étant peu visible et à refaire, j'ai parfois du mal à rentrer ma voiture dans mon garage en marche arrière.
53. Je crains que le parking du cimetière Saint-Eloi déjà bien encombré ne le soit encore plus et par des voitures ventouses.
54. il faut créer des places de parking à l'entrée de la ville et des transports en commun beaucoup plus fréquents (exemple bus n°7 toutes les 10 à 15 minutes)
55. Réduire le "tout voiture" nécessaire, passera obligatoirement par des mesures qui seront difficiles à accepter dans un 1er temps - Pour pallier : Augmenter le nombre de passages de bus sur les lignes Yelo. Faire passer les bus plus tard le soir. Étendre le stationnement payant simultanément à plusieurs quartiers eut été plus adroit, en terme de communication et d'acceptation par les habitants.

56. Le stationnement dans les rues Rameau et des Sauniers a toujours été anarchique et non contrôlé même sur les trottoirs avec des véhicules ventouses à l'année... il y a même eu un bateau sur remorque alors je ne vois pas comment cela pourrait être pire....
57. Dans mon quartier, il n'y a, déjà, pas assez de places de stationnement, et des voitures stationnent à des emplacements interdits (trottoirs, entrée de garage,..), obligeant les piétons, poussettes et fauteuils à circuler sur la chaussée. Le stationnement payant va provoquer un report du stationnement dans les zones non payantes, ce qui va aggraver cette situation. Ce phénomène de report du stationnement est d'ores et déjà constatable.
58. faire des parkings à étages comme dans d'autres villes !!
59. Avant d'envisager l'extension du stationnement payant, augmenter la fréquence des bus, bus double et non plus simple car surchargé aux heures de pointe, horaires tardives avec bus fréquents afin d'encourager le changement de moyens de transport et ce, même depuis les parkings relais pour éviter l'entrée des habitants extérieurs à la Rochelle dans la ville et les encourager à prendre ensuite les transports en commun. Moins de voiture d'habitants extérieurs = plus de disponibilités pour les résidents
60. Risque de tuer l'accès aux commerces et la vie du centre ville en l'absence de transport commun plus fréquent, mieux desservi et de parking relais de proximité. Frein à l'embauche sur le centre hospitalier porteur de nombreux emplois, difficulté de stationnement pour les personnes travaillant en centre ville . Report des stationnements dans le quartier beauregard avec stationnement « sauvages ». Place non marquée dans les virages, non visibilité au croisement des pistes cyclable (croisement Paul doumer pr exemple). Augmentation des stationnements sécurisés pour vélo à prévoir.
61. Le stationnement payant entraînera-t-il une diminution de la circulation automobile (moins de voitures par famille) ?  
Circulant exclusivement à vélo ou à pied en ville, je vois beaucoup d'automobilistes seuls dans leurs véhicules.
62. construire des parkings à étages en ville
63. Rester à la gratuité
64. Gratuité stationnement
65. La Gratuité
66. Vous prônez le déplacement doux, écolo etc... Dans notre garage nous garons nos vélos, donc plus de place pour la voiture. Si nous laissons nos vélos dehors, et rentrons notre voiture au garage, pas de frais de stationnement, mais on se fera voler nos vélos.... pas beaucoup de choix. Vu le montant de la taxe foncière à La Rochelle, la 1ère voiture devrait être gratuite et la seconde à 150€. Vous gagnez de l'argent sur le dos des contribuables sur tous les tableaux, le stationnement payant pour les riverains, et pour les usagers qui utilisent leurs voitures.
67. Je ne comprends pas les buts de cette extension du stationnement payant
68. 15 minutes = 1 euro... très chère pour acheter sa baguette.
69. Comment éviter lors de visites de la famille/des amis qu'ils aient à payer leur place de parking ?
70. Avez-vous réfléchi aux personnes dépendantes ou âgées qui ont besoin d'aides à domicile, d'aides médicales ou paramédicales qui ne pourront plus se garer à proximité du domicile des personnes qui souhaitent rester à domicile
71. Étant une personne à mobilité réduite, je ne peux me passer de voiture pour faire mes courses et n'ai le droit de rien transporter de lourd d'où le besoin impératif d'avoir une place devant chez moi.

72. L'extension de la zone de stationnement payant me semblerait une bonne mesure (pour limiter les voitures en ville) si et seulement si les habitants de La Rochelle (qui payent leurs impôts locaux à La Rochelle) pouvaient bénéficier d'une carte de stationnement gratuite pour le 1er véhicule.
73. Quelle solution de rechange à proposer ? Des réductions pour ceux qui prendront le bus ou le vélo par exemple ? en diminuant le prix du stationnement pour ceux qui font l'effort de ne pas prendre leur véhicule et en pouvant prouver qu'ils ne prennent pas leur voiture.  
Je ne suis pas concernée puisque j'ai une place de parking chez moi mais je comprends la réaction des riverains.
74. La zone de stationnement payant est exagérément étendue
75. Pour moi c'est un impôt supplémentaire.
76. Cette mesure est une nouvelle taxe pour remplacer une partie de la taxe d'habitation. Beaucoup vont regretter d'avoir transformé leur garage en surface habitable.
77. Beaucoup de résidences sont nouvellement construites sans suffisamment de place de parking. Ce qui vient saturer le stationnement sur la voie publique.
78. La mairie fait disparaître les places de parkings mais pas les voitures qui se reportent sur les zones non payantes. Il faudrait mettre en place un parking gratuit pour les salariés du centre ville au parc des expositions par exemple avec des navettes en bus gratuites pour aller en ville.  
Les places de parking sont insuffisantes dans les nouvelles résidences. Il faudrait changer le règlement pour créer plus de places que d'appartements elles pourraient être louées par la suite aux personnes qui n'en ont pas.
79. Les voitures tampons vont se reporter sur les rues non payantes et donc augmenter le trafic automobile dans ces rues souvent étroites.
80. que le maire et ses élus se moquent des personnes en situation de précarité, je les trouve méprisants, sans aucune empathie et sots
81. Il est déjà difficile de pouvoir se garer dans notre quartier, ça ne va que majorer la problématique !
82. Déjà pour l'Avenue du Cimetière, nous subissons de plein fouet, la nouvelle réglementation de la circulation, avec un nombre incessant de véhicules qui emprunte cet axe (pour éviter le Boulevard André Sautel) avec la problématique de stationnement, c'est une double pénalité !
83. concernant le stationnement des voitures de certains propriétaires qui ont des jardins avec ou sans garage ils feraient bien de donner l'exemple et de laisser les places disponibles pour ceux qui n'en n'ont pas
84. Au sujet du sens de la circulation avenue de Rompsay, soit vers le centre ville, notre garage est situé de façon telle que, quand on sort la voiture du garage (rentrée en marche arrière), on ne voit pas de loin les voitures qui arrivent à notre gauche, et comme elles ne roulent pas toujours à 30 km/h, c'est parfois un peu "chaud".  
Pourrait-on penser à un miroir placé à un endroit judicieux pour visualiser de loin les voitures qui roulent bien souvent à plus de 30, surtout aux heures de pointe, matin, midi et soir. Ou alors, est-il possible de rentrer la voiture en marche avant et ainsi, être dans le bon sens de la circulation en gênant moins le passage des véhicules ? Merci.
85. 1: les résidents devraient bénéficier d'une carte gratuite de stationnement ( au moins pour leur premier véhicule)  
2: le déplacement vers les zones encore gratuites des véhicules des travailleurs venant de l'extérieur va créer des tensions voire des conflits avec les riverains (cela existait déjà de façon sporadique mais pourrait se généraliser)  
3: un nombre non négligeable d'employés de commerces du centre ville quittent leur emploi car ils refusent de payer pour venir travailler... belle réflexion sur la vie et l'économie du centre ville.  
4: si la municipalité invoque l'existence de parkings périphériques et de navettes gratuites pour faciliter le

changement de zone de stationnement, il est impératif que les horaires de circulation de celles-ci soient sensiblement étendus.... jusqu'à minuit pour les dîners et spectacles en ville par exemple, à tout le moins 20h pour les commerçants.

5: peut-être la ville pourrait-elle arrêter de détruire les petits parkings existants (face à la gare par exemple) pour les transformer en surface bétonnée non arborée inutilisable car fermée

86. Stationnement gênant devant le 61 bis rue des sauniers dans le virage places marquées au sol, stationnement dangereux.  
Très souvent des véhicules y compris des vélos avec enfants prennent le sens interdit rue des glacis.
87. Avant d'étendre la zone de stationnement la Ville, et la cda, devrait développer un système de transport en commun avec le rail comme colonne vertébrale offrant une alternative, type RER AUNIS, à beaucoup de gens venant de l'extérieur de la ville.
88. réserver des stationnements gratuits pour les habitants du proximité en les donnant des sticks ( par exemple)
89. Les visiteurs ne trouvent pas de place de parking...
90. merci au comité de quartier de nous représenter auprès des instances dirigeantes
91. dans la rue clement marot nos sept places de parking seront prises en permanence lorsque l on travaille au service a la personne sans horaires précis il sera impossible de se garer le stationnement devrait être gratuit pour les résidents de chaques rues c'est inadmissible de payer pour habiter la rochelle
92. Nous répondons à cette enquête suite à relance mais sommes peu concernés car nous avons une carte stationnement personne handicapée
93. ce stationnement payant n'est pas équitable, bien d'autres quartiers sont proches du centre ville sans être impactés par ce stationnement payant. d'autres part, les résidents et ceux qui se garaient dans ces quartiers pour se rendre a leur travail ou errer au centre ville, vont se garer dans la zone après le places payantes. donc rue basse de st eloi et alentours... les problèmes ne vont faire que se reporter sur les autres rues.
94. La respiration humaine (sans effort) rejette dans l'atmosphère 25 fois plus de CO2 qu'un petit véhicule essence ou diesel (en 1900 1.7 milliard d'humains - en 2023 8 milliards!!! Faites le calcul : émission de CO2 supérieure à l'aviation civile!!!). Mr Fontaine veut supprimer les voitures et entasse les humains dans des R+4? Cherchez l'erreur!!! NOUS SOMMES TROP NOMBREUX SUR CETTE TERRE!!! Il va falloir en planter des arbres alors qu'on déforeste la forêt amazonienne.
95. Pourquoi ne pas faire une place de stationnement gratuite par foyer de résident  
Il faut mettre en place des navettes à rotation fréquente (exemple Beaulieu Place du marché) et non des bus de ligne régulière depuis les parcs relais pour inciter les gens extérieurs à la ville à ne pas entrer en ville avec la voiture
96. Les personnes ayant des garages ou place de parking seront peut-être motivés pour les utiliser.
97. A quand la gratuité des transports par bus demandée par de nombreux habitants ? cela résoudrait pas mal de problèmes stationnement pollution
98. Il faudra surveiller que les véhicules abonnés à l'année ne restent pas en voiture ventouses toujours aux mêmes emplacements.
99. la façon de faire au "forcing" n'est pas démocratique ; c'est méprisant envers les habitants, et arrogant de la part des élus ! Je n'aurai pas de problèmes personnellement car la rue est sans issue, et fréquentée presque uniquement par les riverains ... sauf les automobilistes qui ne respectent pas les barrières ... et il y en a de plus en plus ! Bien cordialement

100. "Le tout voiture" touche à sa fin dans les villes, c'est normal. Si les bus devenaient gratuits, cela aiderait bcp les personnes qui pourraient ainsi prendre un bus pour une ou deux stations, au lieu de faire ces petits déplacements en voiture.
101. Pour ma part je serai pour l'extension de la zone payante au quartier des musiciens afin d'éviter les voitures ventouses et permettre une meilleure rotation du stationnement en général. merci.
102. Cela augmente énormément la concurrence déloyale entre les centres villes et les "zones commerciales" où le stationnement est gratuit !!! Il est à craindre que ça ne contribue à vider le centre ville !!! Il sera vide, triste, l'humain risque d'y disparaître !!! Hélas presque toutes les villes ont recours au stationnement payant !!! Beaucoup trop de stationnements abusifs sur les trottoirs !!! Nombre important de voitures ventouses.
103. Nous avons aménagé à nos frais notre cour pour disposer de places de parking privées, il y a 20 ans. Le problème de stationnement était déjà prévisible ! Tout le monde n'a pas assez de terrain sur sa parcelle ou a fait le choix d'un jardin d'agrément. D'autres personnes utilisent leur garage comme un débarras et se garent dans la rue. Enfin, les rues à nom de fleurs, à double sens, ne permettent que peu de places de stationnement. Sinon, il est impossible de se croiser. Le stationnement de voitures supplémentaires "par glissement" posera forcément des problèmes dans le quartier, puisqu'il est déjà "limite".
104. Faire un parking à l'emplacement de la foire exposition (trop petit pour un hôpital digne de ce nom) avec des navettes vers le centre ville.
105. Je ne suis directement pas concernée mais je me mets à la place des riverains qui le sont. D'après les explications données par les élus, je ne comprends pas pourquoi cela ne s'applique pas à tous les quartiers dans le périmètre défini. Les difficultés de stationnement existent partout et y compris en bord de mer lorsque les vacanciers sont présents. Mais à noter que dans ces lieux de bord de mer les parkings restent majoritairement gratuits.  
Agée de 74 ans je ne peux pas faire de vélo, je prends le bus, je marche tant que c'est possible mais je suis également dans l'obligation de prendre la voiture, jamais pour aller en centre ville, et je contribue pour une bonne part aux frais de stationnement.  
L'extension de ce stationnement payant à cette zone seule est incompréhensible à ce jour.  
S'agissant du stationnement de l'allée du mail, côté mer, c'est pénalisé les rochelais qui souhaitent hors saison profiter du bord de mer. L'été ceux qui ne peuvent que s'y rendre en voiture n'y vont pas à cause de la foule et hors saison où les places libres sont très nombreuses ils devront payés.
106. Création nombreuses places stationnement sur secteurs peu larges gêne accès GARAGE, passage VELOS, avons l'impression de RESIDER maintenant sur un PARKING, milieu de vie ENLAIDI (autour square château d'eau, devenu invisible). Des personnes âgées craignent d'avoir moins de visites à cause du paiement, peur d'ISOLEMENT (+ accès médical, aide à la personne prévu ?). Où est la ville apaisée ? Nous utilisons le moins possible la voiture et sommes pénalisés. J'ai recueilli l'avis de quelques riverains. Pas d'avis sur question 5 mais ai dû répondre oui ou non au hasard. Merci à vous. Bonnes fêtes.
107. Beaucoup de conducteurs se garent déjà souvent devant nos garages. Ce phénomène va s'amplifier dans des proportions inédites.
108. moins de voiture certes mais une alternative cohérente au déplacement parking accessible peu onéreux bus électrique de plus petite taille mais plus nombreux et gratuits
109. Il serait judicieux de prévoir des dispositifs pour celle ou celui qui rendrait visite à un habitant en zone payante. Par exemple à Nantes on peut stationner gratuitement en tant que visiteur quelques jours à condition que cet habitant ait un abonnement et qu'il ait déclaré le véhicule au préalable. C'est limité en durée par an.
110. Il est normal d'étendre la zone de stationnement pour faire rentrer des sous pour la ville de la Rochelle et pour inciter les personnes à laisser leur voiture à l'extérieur de la ville et prendre soit leur vélo ou trottinette, soit le bus. Il faut donc pour les visiteurs un tarif de parking dissuasif. MAIS il devrait être aménagé des DISPOSITIONS



SPECIALES pour les résidents (sans garage) qui ont besoin de se parquer dans leur rue pas trop loin de chez eux : 1 place réservée par maison pour 150€ par an, devant chez eux (comme ça se fait à Londres). Et Il faut donc construire des parkings peu chers voire gratuit pour les visiteurs à l'extérieurs près de la rocade. Des navettes de bus gratuites et très fréquentes pour l'AR en ville. Également bâtir l'hôpital près de la rocade ça fera déjà tous ces véhicules en moins dans le centre ville !...

111. Le quartier reste résidentiel et fonctionnel et situé en extérieur de l'hyper centre et sans proximité de commerce. Donc sans nécessité d'un stationnement tournant favorisant l'accessibilité à des commerces. Le nouveau sens de circulation validé des rues bretigniere rompsay et cimetièrre, doit favoriser la baisse de fréquentation de nos rues. pour n'être qu'un lieu de transit. La mise en place de stationnement payant pénalisera à court terme plus les habitants et riverains du quartier. Il n'y pas de problématique de place libre dans la rue. La gratuité pour les riverains est primordiale pour rester résident rochelais. La politique de la ville sur l'accroissement du nombre de logement pousse les gens en maison d'habitation à s'éloigner du centre ville vers d'autre ville périphérique, pour permettre de construire plus de logement collectif résidentiel. Dans ce sens la première étape de la municipalité est de passer les stationnements payants et rajouter aux taxes déjà fortes, des contraintes supplémentaires sur les foyers.
- Je suis défavorable à la mise en place du stationnement payant de ce quartier.